

RAPPORT MORAL 2016

INTRODUCTION

Le bilan d'activité 2015 et le rapport moral qui suivent, sont présentés dans un contexte exceptionnel au regard de la crise née de l'ampleur des mouvements migratoires et des difficultés à concevoir et à mettre en œuvre de véritables politiques d'accueil des réfugiés, particulièrement dans notre pays.

- Les flux migratoires, en provenance des pays en guerre, (Syrie, Irak, Libye...), ou des États soumis à des dictatures sanglantes, (Érythrée, Soudan...), se sont considérablement développés. Les naufrages et les drames répétés en Méditerranée ont enfin provoqué une prise de conscience émotionnelle et une mobilisation de l'opinion.

Les gouvernements européens, scandaleusement irresponsables, pour la plupart, ont semblé enfin vouloir inscrire les politiques migratoires sur les agendas nationaux et sur l'agenda européen.

L'engagement des États est inégal, (30 000 réfugiés syriens seraient accueillis en France, contre 1 million en Allemagne !), sujets aux revirements des opinions publiques, (Allemagne, Suède, Autriche...), voire carrément hostiles, (construction de murs, fermeture des frontières : Hongrie, Pologne, Slovaquie, Macédoine...).

Les opinions publiques sont variables, selon les pays et les moments, oscillent entre émotion et inquiétude, mais, il n'en reste pas moins qu'en France entre septembre et novembre, il s'est passé quelque chose et, en ce qui nous concerne, sur Grenoble, sur les territoires alentour, sur le département s'est exprimée, comme rarement, une volonté de solidarité et d'action.

En Chartreuse, en Grésivaudan, sur le Trièves, en Vercors, mais aussi à Poisat, à Echirolles etc., des rencontres –débats ont lieu, des collectifs s'organisent, des citoyens offrent soutiens, logements, aides... et se tournent vers les associations pour les conforter dans leur action.

Le 10 octobre, la tenue du premier forum des associations de soutien aux migrants a constitué un temps fort, où les habitants ont pu rencontrer les associations dans leur diversité et les rejoindre dans leur combat militant.

- La violence et la barbarie des attentats terroristes, survenus, en France, après d'autres pays, en janvier et en novembre 2015, constituent un autre événement majeur auquel notre pays est présentement confronté et qui ne peut pas ne pas influencer sur les politiques migratoires et sur l'action même d'associations comme la nôtre.

Le risque est réel que ces événements ne ralentissent l'élan de soutien aux immigrés, voire, surtout, ne favorise toutes sortes d'amalgames, présentant les réfugiés comme des terroristes potentiels.

Si on n'y prend garde, à l'émotion suscitée par la détresse des réfugiés peut succéder, du jour au lendemain, dans une opinion terrorisée, une attitude de rejet des étrangers et particulièrement de certains d'entre eux.

De la nécessité d'assurer la sécurité de nos concitoyens, (proclamation de l'État d'urgence), à une politique du « tout sécuritaire », (prolongation de l'État d'urgence, renforcement des pouvoirs policiers sans intervention du juge, déchéance de nationalité), il n'y a qu'un pas que notre gouvernement, s'appuyant sur une opinion ultra majoritaire, telle qu'exprimée dans les sondages, semble prêt à franchir...

Dans ce contexte, l'APARDAP se doit de développer son action pour 2016 selon une ligne claire :

- *S'ouvrir à tous les migrants, quelles que soient les raisons de leur exil : guerres, dictatures, misère, changements climatiques, etc., en refusant l'injonction à choisir entre les « bons » et les « mauvais » migrants.*
- *Agir pour faire évoluer le regard sur les migrants, dans notre société.*
- *Répondre positivement au mouvement de solidarité qui s'exprime à Grenoble et sur les territoires du département, en accueillant, en relation avec les autres associations de soutien aux migrants, les offres émanant de la population.
L'expression d'une volonté d'action militante envers les étrangers constitue une opportunité pour les associations de recruter de nouveaux bénévoles, pour l'APARDAP, de nouveaux parrains aussi, et crée une responsabilité : savoir accueillir les soutiens en permettant à chacun de trouver sa place, en fonction de ses aspirations et de ses talents.*
- *Agir avec les collectifs d'associations pour faire évoluer positivement la politique gouvernementale envers les étrangers, tant en matière législative et réglementaire, (réforme du CESEDA), que dans une application de cette politique, respectueuse des droits et de la dignité des étrangers, par les services déconcentrés de l'État.*
- *Être conscient de la nécessité de protéger les citoyens contre les risques terroristes, tout en exerçant une totale vigilance contre les atteintes aux droits et libertés, notamment celles susceptibles de s'exercer à l'égard des étrangers accueillis dans notre pays.*

RAPPORT MORAL

1/ L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN À TRAVERS LE PARRAINAGE

Le parrainage a précédé, il y a plus de treize ans, l'APARDAP, avant que celle-ci ne se constitue en association.

À la fois formule d'accompagnement des migrants dans leurs démarches administratives et juridiques et de rencontre humaine, d'échange et d'enrichissement mutuel entre parrains et filleuls, le parrainage doit faire l'objet d'une attention constante de la part de notre association, *particulièrement en un moment où nous rejoignent de nouveaux parrains et de jeunes parrains.*

1/1 Recruter et accueillir de nouveaux parrains

-Répondre au mouvement de solidarité qui s'exprime notamment sur les territoires, Grésivaudan, Chartreuse, Vercors, Trièves, et trouver des formules de parrainage adaptées, voire envisager des cérémonies de parrainage délocalisées, en dehors du strict périmètre de l'agglomération grenobloise.

- Entretien et vivifier les liens avec les collectifs existant : APARDAP- Roussillon, Pont de Chéruf, Isle d'Abeau.
- Améliorer la formation des couples parrains/filleuls : choisir le bon parrain pour le bon filleul.
Expérimenter et faire le bilan du CPF : Comité parrains/filleuls.
- Diversifier les formules de parrainages : parrainages de groupes, de voisins, de territoires...
- Informer et soutenir les parrains dans leur action : bien articuler les actions des parrains et des accueillants ; mettre en place une formule, à la demande, de « référent » de parrain ?
- Rendre les parrains membres à part entière de l'APARDAP : constituer, au-delà du guide du parrain, un dossier d'accueil de présentation des activités de l'association ; mieux faire participer les parrains aux instances et activités de l'APARDAP ; l'acceptation de parrainer s'accompagne de l'adhésion à l'association et de l'acquiescement de la cotisation.

1/2 Les cérémonies de parrainage, moments forts de la vie de l'APARDAP

- Améliorer la programmation et la régularité des cérémonies : tendre vers une cérémonie par trimestre ?
- Des cérémonies territorialisées (voir plus haut)
- Travailler pour rendre plus pédagogique la cérémonie de parrainage ; favoriser une plus forte intervention des accueillis ? (notamment de la part d'accueillis régularisés) ;

rendre les cérémonies plus ludiques et festives, (vidéos de Patrick, lectures, y compris de textes républicains, musique ?)

2 / L'APARDAP, COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL, D'ÉCHANGE ET D'INSERTION

Au-delà de la première spécificité qui caractérise l'APARDAP, évidemment le parrainage, notre association comporte une seconde particularité : elle est organisée et se vit comme une communauté d'hommes et de femmes dont les membres, et, en tout premier lieu, les accueillis, partagent une diversité d'activités.

Ces activités ont été présentées dans le rapport d'activité 2015. Il n'y a pas lieu de les décrire ici à nouveau, nous signalerons simplement en quoi elles peuvent être porteuses d'évolutions nouvelles ou susceptibles d'améliorations souhaitables.

Activité confirmée, *les cours de français* se poursuivent avec une nouveauté féconde : sur la dizaine d'enseignants, la moitié sont des accueillis, ce qui révèle de leur part une vraie prise de responsabilité et l'assurance de progrès : c'est en apprenant aux autres qu'on apprend bien soi-même.

Le cycle d'initiation républicaine connaît sa deuxième édition.

Elle n'est pas la reproduction pure et simple de la première. L'approche, cette année est plutôt thématique, là où celle du premier cycle était plus institutionnelle. Ainsi des auditeurs du premier cycle peuvent suivre le second sans risquer la répétition. Le succès des séances de lecture des grands textes républicains conduit à deux interrogations : ne faudrait-il pas ouvrir ces lectures au-delà du seul public du cycle, par exemple vers les élèves des lycées ? Ne faut-il pas songer à mieux articuler les programmations de l'initiation républicaine et celles de la campagne de sensibilisation, « Les migrations, parlons-en » ?

Les ateliers informatique et internet se mettent en place en ce début janvier : 40 accueillis se sont inscrits à cette formation aux outils du numérique qui se fera à travers 23 ateliers de 7 stagiaires chacun. Cette action est rendue possible par la convention que l'APARDAP a conclu avec la Fondation Orange-Solidarité, laquelle nous prête les concours efficaces de Michel Rouanet et de Laurent Bourcet.

La place à reconnaître aux accueillis au sein de l'APARDAP pour qu'ils fassent connaître leurs attentes et prennent des responsabilités a toujours été une préoccupation constante de notre association.

De fait, les accueillis sont très présents dans la plupart des activités de l'association : organisation et fonctionnement de la permanence, cours et ateliers, insertion, activités culturelles, (les artistes du groupe lecture !), etc.

Des demandes apparaissent pour mieux préparer les accueillis à la participation aux instances de l'association.

Des solutions sont peut-être à trouver au sein de « la parole aux accueillis » et/ou à travers des petites formations à la vie associative. Peut-être en liaison avec le cycle d'initiation républicaine ?

Faut-il inscrire l'hébergement parmi les préoccupations de l'APARDAP ?

En cette matière, notre association s'est jusqu'ici tenue à une ligne ferme : l'hébergement relève des compétences de l'État, des collectivités territoriales et d'associations dont c'est la vocation. Notre association n'a ni les moyens ni les savoir-faire pour œuvrer sur ce terrain.

Mais, aujourd'hui, et de plus en plus, - les accueillants, comme les parrains-marraines le savent bien qui sont confrontés aux galères des accueillis -, il est difficile de rester sans réponse face aux détresses qui s'expriment dans l'urgence.

L'APARDAP a conventionné pour un logement hébergeant des mineurs, encadré par un groupe de parrains.

L'APARDAP est désormais active dans un collectif qui dégage des hébergements offerts par des personnes privées, demain des bailleurs ou des communes ?

Ces initiatives sont riches de potentialités. Elles méritent d'être explorées dans les meilleures conditions. Elles supposent un débat au sein de l'APARDAP où chacun doit réfléchir sur les modalités d'action de notre association en matière d'hébergement.

3/ « LES MIGRATIONS, PARLONS-EN ! »

La campagne, « Les migrations, parlons-en ! » a pris forme en 2015 ; le bilan d'activité recense les actions déjà entreprises en 2015 et détaille le programme envisagé pour 2016.

Il convient ici, d'insister sur les points suivants :

- *Partageons les objectifs de la campagne de sensibilisation*

Face à la montée de l'extrémisme de droite et des populismes, l'enjeu est de porter un autre regard sur les migrants, de s'adresser à l'intelligence collective de nos concitoyens et de renouer avec les valeurs et les traditions d'accueil de notre pays.

Ce faisant, l'APARDAP et les autres associations estiment qu'il faut sortir de l'« entre soi », s'adresser à d'autres personnes, qui ne sont pas familières des questions migratoires, sans y être pour autant hostiles.

À travers les débats, organisés à l'occasion d'évènements culturels variés, à travers les séminaires thématiques, conduits en relation avec des universitaires et des chercheurs, à travers enfin les « États Généraux », du 06/12/2016, à la MC2, la campagne de sensibilisation doit constituer un temps d'interrogation pour les membres de l'APARDAP sur le sens de notre action et une possibilité de renforcer cette action en pesant sur le contexte politico-administratif, dans lequel, elle s'inscrit.

- *La place de l'APARDAP dans la campagne de sensibilisation*

La campagne de sensibilisation est conduite dans le cadre de « Migrants en Isère », collectif qui regroupe quatorze associations. Au sein de ce collectif, et par rapport à cette campagne, le rôle d'un petit groupe de militants de l'Apardap a été déterminant. Il est indispensable que d'autres bénévoles et parrains de l'Apardap rejoignent le Groupe de campagne, qui a été mis en place, pour lui donner sa pleine efficacité. La campagne doit être l'affaire de tous, gardons-nous de la réserver à quelques « experts ».

Les accueillis doivent être au centre de la campagne. Ce sont les difficultés qu'ils vivent, les aspirations qui sont les leurs, les droits qu'il convient de leur reconnaître qu'il faut faire comprendre et accepter par la population. Les regards sur les étrangers changeront si la campagne est l'occasion de rencontrer les hommes et les femmes que nous appelons les migrants.

4/ L'APARDAP, « UNE ASSOCIATION QUI TOURNE »

Le rapport d'activité et le rapport financier expriment la vitalité et la bonne santé financière de notre association.

Nous les devons :

- au militantisme de tous les bénévoles, parrains, marraines et bien sûr accueillis,
- à l'efficacité souriante de notre permanente, Hélène, qui s'est très rapidement adaptée à ses fonctions,
- au soutien des collectivités et élus qui accompagnent notre action,
- aux échanges et à la mutualisation qui s'opèrent dans les collectifs d'associations
- à l'aide de donateurs fidèles et nombreux.

Pour l'année à venir, quelques points d'évolution et de vigilance devront orienter nos efforts :

- renforcer nos ressources humaines par l'appel à des stagiaires,
- l'accueil d'un volontaire du Service Civique,
- le recours à des étudiants, à partir du bilan de l'accueil, cette année, d'étudiants de la Faculté de droit, (Master Droits de l'Homme
- avec le soutien de la Fondation Orange-Solidarité : mise en place de la base de données et « coup de jeune » sur notre site
- diversifier les ressources financières, du côté, notamment du recours aux fondations,
- trouver une suite à la rue Charrel. Nous avons fait, cette année l'expérience positive de locaux « à nous », - en plus de nos désormais deux bureaux à la MDA - ; Rue Charrel, nous avons pu mesurer combien des locaux en propre nous conviennent, précisément parce que l'APARDAP est une communauté d'échange et d'insertion.

Patricia L'ÉCOLIER, Bernard POUYET
(CO-PRÉSIDENTS)